

Ecclesia Versicherungsdienst GmbH

Information pour clients lors du premier contact

Avec ses sociétés de courtage le Groupe Ecclesia est le plus grand prestataire de services dans le domaine du conseil en matière de risques, de l'achat d'assurances et du suivi de contrats d'assurance en Allemagne. Le Groupe Ecclesia crée une plus-value pour ses clients en offrant des services modernes et leaders du marché. Cette orientation vers la valeur client est un pilier essentiel pour innover et développer constamment les produits et services au sein du Groupe Ecclesia.

Informations obligatoires conformément à l'article 15 de l'ordonnance allemande sur l'intermédiation d'assurance (VersVermV)

Statut

Courtier en assurance autorisé conformément à l'article 34d, paragraphe 1, du code de l'industrie et de l'artisanat, enregistré auprès de la Chambre de commerce et d'industrie de Lippe à Detmold, numéro d'enregistrement D-HNW2-BIDSC-27. Ces informations peuvent être vérifiées auprès de la Chambre de commerce et d'industrie allemande (DIHK), Breite Straße 29, 10178 Berlin, téléphone +49 180 6005850 (0,20 €/appel), www.vermittlerregister.info.

La société Ecclesia Versicherungsdienst GmbH, conformément à la loi, fournit des services de conseil liés aux produits d'assurance qu'elle distribue. En règle générale Ecclesia Versicherungsdienst GmbH reçoit une commission qui est incluse dans la prime d'assurance. Le cas échéant, le courtier est rémunéré sur la base d'honoraires payés directement par le client; une rémunération sur la base d'une combinaison de commissions et d'honoraires est également possible. Outre les commissions et les honoraires, le courtier peut également percevoir des revenus d'intérêts à cause de l'activité d'encaissement. En plus de ces modes de rémunération la société Ecclesia Versicherungsdienst GmbH peut percevoir une rémunération spécifique de la part des compagnies d'assurance pour les prestations qu'elle fournit aux compagnies d'assurance. La société Ecclesia Versicherungsdienst GmbH ne reçoit pas d'autres rémunérations. Pour ce qui concerne les contrats d'assurance qu'un agent général gestionnaire (assekurateur) du Groupe Ecclesia négocié et/ou gère en tant qu'agent des assureurs, la société reçoit une commission de la part de l'assureur pour les activités qu'elle exerce au nom de l'assureur et cette commission est incluse dans la prime d'assurance.

Service de médiation

Versicherungsbundmann e.V., Postfach 080632, 10006 Berlin, www.versicherungsbundmann.de et le médiateur pour les assurance maladie privée et l'assurance dépendance, Postfach 060222, 10052 Berlin, www.pkv-ombudsmann.de

Réclamations

En cas de réclamations veuillez-vous adresser au service de médiation (voir adresse en haut) ou contactez-nous par courriel : beschwerde@ecclesia.de ou par téléphone au numéro suivant : +49 5231 603-8997.

Réseau international

Le Groupe Ecclesia possède ses propres sociétés en Autriche, Belgique, Espagne, aux Pays-Bas et en Turquie. Le Groupe est présent mondialement via son réseau ECCLESIA GLOBAL NETWORK.

KE1r/06.24

Déclaration sur la protection des données et informations au titre des articles 13 et 14 du RGPD

Informations générales

La protection de vos données personnelles est une priorité pour nous et lors du traitement de vos données personnelles nous respectons les règles en matière de protection des données.

Veillez également transmettre ces informations aux futurs et actuels représentants autorisés et aux éventuels personnes coassurées.

Nom et coordonnées du responsable du traitement

Ecclesia Versicherungsdienst GmbH
Ecclesiastraße 1 – 4
32758 Detmold
Allemagne
Tél. +49 5231 603-0
Fax +49 5231 603-197
E-Mail info@ecclesia.de

Coordonnés du responsable pour la protection des données

Ecclesia Versicherungsdienst GmbH
Commissaire chargé de la protection des données
Ecclesiastraße 1 – 4
32758 Detmold
Allemagne
Tél. +49 5231 603-6129
Fax +49 5231 603-606129
E-Mail dsb@ecclesia.de

Les finalités pour lesquelles les données personnelles sont traitées et base légale du traitement

Nous ne traitons vos données qu'afin de pouvoir vous fournir nos services en tant que courtier. Y compris en particulier l'intermédiation d'assurances, le traitement des demandes d'assurance, la conclusion et la gestion de contrats, et le traitement des sinistres. La base juridique pour le traitement des données est l'article 6 alinéa 1 lettre b du RGPD.

Pour les données personnelles que nous ne collectons pas directement auprès de vous (par exemple lors du traitement d'un sinistre) la base juridique est l'article 6 alinéa 1 lettre f du RGPD afin de protéger notre intérêt légitime et celui de tiers. Notre intérêt légitime consiste à pouvoir fournir aux clients un service efficace lors d'un sinistre et à accompagner le client dans toutes les questions de droit d'assurance liées au sinistre. Sans ce traitement des données il est impossible ou presque impossible de traiter les sinistres.

Le traitement des catégories spéciales est réalisé sous réserve de votre consentement explicite. La base juridique est l'article 9 alinéa 2 lettre a du RGPD.

Catégories des données personnelles traitées

Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Nous traitons différentes catégories de données personnelles pour pouvoir fournir nos services en tant que courtier. Par exemple des catégories comme le nom, l'adresse, les coordonnées bancaires, les données de communication, les numéros de police d'assurance, etc.

Les catégories spéciales de données personnelles seront traitées uniquement sous réserve de votre consentement. Il s'agit entre autres de données de santé. Dans ce cas la base juridique pour le traitement est l'article 9 alinéa 2 a du RGPD. Dans certains cas il est nécessaire de traiter des catégories spéciales de données personnelles pour défendre ou faire valoir ses droits. La base juridique pour ce traitement est alors l'article 9 alinéa 2 f du RGPD.

Destinataire des données personnelles

Nous transmettons vos données personnelles seulement à des tiers si nous vous avez donné l'autorisation préalable ou dans la mesure où la loi l'autorise. Tous nos employés sont obligés de maintenir la confidentialité des données à caractère personnel et de se conformer aux dispositions légales.

Nous transmettons vos données aux autorités et autres lorsque nous y sommes autorisés ou obligés légalement ou si nous y sommes contraints par une décision de justice.

Dans le cadre des demandes de couverture et dans le cadre de la conclusion et de la gestion des contrats et du traitement des sinistres il peut être nécessaire de partager vos données avec d'autres entités et prestataires ou de collecter des données auprès de ces entités et prestataires. Il s'agit notamment de:

- le preneur d'assurance
- entreprises associées
- assureurs
- réassureurs
- intermédiaires d'assurance
- prestataires de services techniques
- institutions de sécurité sociale
- institutions de services financiers
- avocats
- experts

Pour le traitement technique des données personnelles, nous avons recours à la société Holding GmbH qui traite vos données personnelles en notre nom.

Un transfert des données hors de l'espace économique européen (pays tiers) est possible si cela est nécessaire pour vous fournir nos services ou si vous nous avez donné votre consentement ou si cela est spécifiquement autorisé par la loi.

Dans ce cas, nous prenons des mesures pour assurer la protection de vos données. Nous ne transmettons les données personnelles qu'à des destinataires qui peuvent garantir un niveau de protection conformément aux dispositions du RGPD relatives aux transferts vers des pays tiers (articles 44 à 49 du RGPD).

Votre sécurité

Nous protégeons vos données personnelles par des mesures de sécurité informatiques (techniques) et administratives afin de réduire les risques de perte, d'utilisation abusive, d'accès non autorisé, de divulgation ou de modification. Nos mesures de sécurité sont constamment mises à jour en fonction de l'évolution technologique.

Durée de conservation

Vos données personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour pouvoir vous fournir nos services en tant que courtier. Les données personnelles que vous nous avez fournies seront effacées automatiquement dès que la finalité pour laquelle elles ont été stockées ne s'applique plus.

Nos services comprennent notamment la conservation des documents. En plus nous avons l'obligation de vous informer sur des délais légaux de conservation des documents (jusqu'à dix ans) et de fournir la preuve que nous vous avons conseillé de façon adéquate et que nous avons bien exécuté les contrats (conformément aux délais légaux de prescription, jusqu'à 30 ans).

Vos droits en matière de protection des données

Vous avez le droit d'obtenir à tout moment des informations sur les données personnelles enregistrées vous concernant. En plus vous avez conformément à l'article 16 à 20 du RGPD le droit à la rectification ou suppression de vos données personnelles, à la limitation du traitement ou à la portabilité des données.

Droit d'opposition à un traitement

Conformément à l'article 21 alinéa 1 lettre f du RGPD vous pouvez vous opposer au traitement des données qui est réalisé sur la base de l'article 6 alinéa 1 lettre f de la RGPD et ceci pour des raisons liées à la situation particulière dans laquelle vous vous trouvez. Si vous exercez votre droit d'opposition nous n'allons plus traiter vos données personnelles à moins que nous ne puissions prouver qu'il existe des raisons impérieuses de traitement dignes de protection qui l'emportent sur vos intérêts, droits et libertés, ou si le traitement sert à faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux.

Droit de retirer le consentement

Vous avez le droit de retirer le consentement à tout moment, avec effet immédiat pour l'avenir, sans que cela porte atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci; avec effet immédiat pour l'avenir.

Droit de porter plainte

Vous avez la possibilité de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance au cas où vous avez l'impression que le traitement des données n'est pas conforme aux dispositions du RGPD.

Mise à disposition de vos données

Sans mise à disposition de vos données, nous ne pouvons pas fournir nos prestations en tant que courtier. Il est donc nécessaire que vous nous fournissiez des données personnelles.

Dans certains cas, par exemple en cas d'un sinistre, il peut s'agir d'informations volontaires. Si tel est le cas, nous vous le signalerons en conséquence. Les données personnelles que vous fournissez sont traitées exclusivement aux fins que nous vous avons indiquées et énoncées.

Sources des données personnelles

Si nous n'avons pas recueilli vos données personnelles directement auprès de vous, ces données ont été obtenues auprès des sources suivantes:

- information de la part de nos clients
- assureurs
- réassureurs
- intermédiaires d'assurance
- les institutions de sécurité sociale
- avocats
- évaluateurs
- sources accessibles au public (par exemple registres officiels, répertoires d'adresses, Internet)

Questions, suggestions, plaintes

Si vous avez d'autres questions concernant la protection et le traitement de vos données personnelles vous pouvez vous adresser directement à notre responsable pour la protection des données à l'adresse mentionnée en haut.